

Nom commercial: Amylum oryzae

Numéro de la matière: 090126

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.05.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.05.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Amylum oryzae

N° d'article 09012600

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

additif pour aliments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients

Amidon

No. CAS 9005-25-8

No. EINECS 232-679-6

Concentration >= 95 %

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Nom commercial: Amylum oryzae

Numéro de la matière: 090126

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.05.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.05.19

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les poussières. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Eviter contamination de la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est capable d'explosion de poussière.

Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Explosion poussière (RFA) Poussières explosibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Nom commercial: Amylum oryzae

Numéro de la matière: 090126

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.05.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.05.19

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Other solid hazardous substances without hazardous classification/labelling

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Amidon

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	3	mg/m ³

Etablie le: 2017; Remarque: Haut s. 1.8.2

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les poussières. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Filtre à particules P1

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Poudre
Couleur	blanc à beige
valeur pH	
Valeur	5 à 8
Remarque	produit en suspension dans l'eau
Point de fusion	
Remarque	Non applicable
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
Pression de vapeur	
Remarque	N'est disponible
Hydrosolubilité	
Remarque	pratiquement insoluble
coefficient de partage: n-octanol/eau	
pOW	<= 4
Température d'inflammabilité	
Valeur	> 380 °C
allumage minimum	
allumage minimum	> 10 MJ

9.2. Autres informations

Nom commercial: Amylum oryzae

Numéro de la matière: 090126

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.05.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.05.19

Masse volumique apparenteValeur env. 300 à 600 kg/m³**Autres données**

Le produit est capable d'explosion de poussière.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Amidon**

DL50 > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Aucun

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Non irritant

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

N'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

N'est disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

pOW <= 4

Nom commercial: Amylum oryzae

Numéro de la matière: 090126

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.05.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.05.19

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Amidon**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.